



**FICHE SIGNALÉTIQUE  
AEON AC-FG**

**Safety Data Sheet  
Lubrifiant 28H217, 28H219**

Préparé conformément au règlement 29CFR 1910.1200.

<b>1</b>	<b>Identification de la substance chimique et de la société</b>
----------	---

*Gardner Denver  
1800 Gardner Denver  
Expressway  
Quincy, IL 62305  
Phone: 217-222-5400*

<b>NOM DPOS DU PRODUIT</b>	AEON AC-FG
<b>Numéro CAS</b>	Non applicable pour les préparations.
<b>SYNONYMES</b>	Aucun.
<b>NOM CHIMIQUE</b>	Mélange.
<b>USADE du PRODUIT</b>	Lubrifiant synthétique industriel
<b>PREPARATION/DATE DE RVISION</b>	08 Novembre 2013
<b>NO DE TLPHONE EN CAS RVISION</b>	EN CAS D'URGENCE LORS DU TRANSPORT, appeler CHEMTREC : (+1) 703-527-3887 (en dehors des États-Unis), 1-800-424-9300 (aux États-Unis)
<b>MSDS No.</b>	33770983-1009111-111311-102103

<b>2</b>	<b>IDENTIFICATION DE DANGER</b>
----------	---------------------------------

<b>APPARENCE</b>	Limpe à jaune Liquide
<b>DEUR</b>	Douce
<b>PRINCIPAUX DANGERS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Ce matériau ne présente aucun risque connu pour la santé.</li></ul>

Voir la Section 11 pour les informations complètes concernant les dangers pour la santé.

<b>3</b>	<b>COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS</b>
----------	---

<b>Ingrédients Dangereux</b>	Cette matière ne présente pas de dangers connus selon la législation applicable.
------------------------------	--

<b>4</b>	<b>MESURES DE PREMIERS SOINS</b>
----------	----------------------------------

<b>YEUX</b>	Rincer prudemment avec de l'eau durant 30 minutes. Les personnes portant des verres de contact doivent si possible les retirer. Consulter un médecin si une irritation à l'œil se développe ou persiste. Si l'irritation oculaire persiste, obtenir une assistance médicale.
<b>PEAU</b>	Laver avec de l'eau et du savon pendant 20 minutes ou jusqu'à élimination de la substance chimique. Retirer/enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin/demander un avis médical. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
<b>INHALATION</b>	Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. En cas de difficulté respiratoire, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de symptômes respiratoires, appeler un centre anti-poison ou un médecin.
<b>Oral</b>	Ne PAS provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne perdant conscience, inconsciente ou avec des convulsions. Rincer la bouche, puis boire beaucoup d'eau ; obtenir des soins médicaux. En cas d'exposition ou de symptômes, contacter un centre anti-poison ou un médecin.
<b>AUTRES</b>	Avis aux médecins: Traiter symptomatiquement.

<b>5</b>	<b>RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION</b>
----------	--

<b>POINT D'ÉCLAIR</b>	276 °C, 530.1 °F ASTM D 92 (Typique)
<b>MOYEN D' EXTINCTION</b>	CO2, dry chemical, foam, water spray, water fog. On peut utiliser de l'eau pour refroidir et protéger le produit exposé.
<b>PROCEDURES POUR TEINDRE LE FEU</b>	Portez l'uniforme protecteur complet contre le feu. Celui-ci devrait inclure un appareil respiratoire autonome qui fonctionne en mode de pression positive, un masque protecteur pour le visage, un manteau, un pantalon, des gants et des bottes. Ne pas utiliser de jet d'eau. Utilisez de l'eau pour refroidir les contenants qui ont été exposés au feu. Un jet d'eau continu répandra le produit qui brûle. Cette matière présente un risque exceptionnel parce qu'elle flotte sur l'eau. Faire cesser la fuite si cela ne présente aucun danger. Le produit renversé donne lieu à des surfaces extrêmement glissantes. En cas d'incendie, évacuer les lieux. Ne pas déverser de l'eau contaminée par un produit chimique dans des égouts, dans le sol ou dans les eaux de surface.
<b>DANGERS EXCEPTIONNELS D' INCENDIE D' EXPLOSIONS</b>	Une combustion peut produire des émanations irritantes, toxiques et désagréables. Container may rupture in a fire situation. Éviter tout contact avec la chaleur, les étincelles, les lampes témoins, l'électricité, statique et les flammes nues. NE PAS UTILISER un jet d'eau concentré. Voir la section 10 pour des informations supplémentaires.

<b>6</b>	<b>MESURES DE DEGAGEMENT ACCIDENTEL</b>
----------	---

**EN CAS DE DEVERSEMENTS** Évacuer tous ceux qui ne sont pas essentiels. Seules les personnes qualifiées devraient avoir le droit d'entrer dans cet endroit. Il faut porter de l'équipement protecteur personnel, veuillez bien voir la section 8 pour les recommandations sur l'EPP. Prendre des précautions pour éviter tout dégagement dans l'environnement. Éliminer toutes les sources de chaleur, les lampes témoins à étincelles, l'électricité statique et les flammes nues. Si le déversement a eu lieu dans un endroit restreint ou dans un autre endroit mal ventilé, bien ventiler cet endroit. Arrêter la fuite si cela ne présente pas de risques. Ne pas laisser s'infiltrer dans les égouts et les cours d'eau ; éliminer conformément à toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales relatives à l'environnement. Le matériau répandu sur le sol risque d'être glissant. Petits déversements : contenir le produit déversé. Transférer vers des conteneurs sûrs. Si besoin, ramasser au moyen de substances absorbantes. Déversements plus importants : arrêter le déversement et endiguer la zone pour éviter que le produit se répande, puis pomper le liquide dans un réservoir de récupération. Le liquide restant peut être absorbé à l'aide de sable, d'argile, de terre, d'une substance absorbante pour sol ou d'une autre substance absorbante, puis transféré à la pelle dans des conteneurs. Placer dans des conteneurs métalliques pour le recyclage ou la mise au rebut. Laver la zone de déversement avec de l'eau et du savon. Pomper tout le liquide répandu dans un conteneur fermé adéquat. Vérifier les sections sur le transport et l'étiquetage (DOT/CERCLA) et sur d'autres renseignements régulateurs (SARA) pour les substances dangereuses pour savoir la procédure à suivre en ce qui concerne l'avis qu'il faut donner en cas de déversement.

<b>7</b>	<b>MANUTENTION ET ENTREPOSAGE</b>
----------	-----------------------------------

<b>Température de pompage.</b>	Pas disponible.
<b>Température maximale de manipulation</b>	Pas disponible.
<b>METHODES DE MANUTENTION</b>	Tenir à l'écart des sources d'inflammation, comme la chaleur, les étincelles et les flammes nues. Ne pas fumer. Utiliser en présence d'une ventilation adéquate. Ouvrir le conteneur dans un endroit bien aéré. Éviter de respirer les vapeurs. Tenir les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas déverser dans les égouts ou l'environnement, décharger dans un centre de ramassage de déchets agréé. Utiliser des moyens de confinement appropriés pour éviter toute contamination de l'environnement. Éviter l'exposition prolongée à la chaleur et à l'air. Éviter le contact avec les yeux. Éviter tout contact répété ou prolongé avec la peau. Durant la manipulation de ce produit, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter de boire, de goûter, d'avaler ou d'ingérer ce produit. Éviter de respirer la poussière, les fumées, les gaz, les aérosols, les vapeurs ou les pulvérisations. Éviter l'inhalation de poussières, d'aérosols, de brouillards, de pulvérisations, d'émanations ou de vapeurs. Utiliser avec une ventilation appropriée et adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Le produit peut accumuler des charges statiques quand il est manipulé. Les équipements devront être mis à la terre. Utiliser une mise à la terre et une mise à la masse lors de tout transfert du produit, afin d'éviter une décharge statique, un feu ou une explosion. Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles. Tous les équipements doivent être reliés à la terre pour éviter les décharges statiques et ventilés pour permettre d'évacuer les accumulations potentielles d'énergie. Ne pas respirer les produits de décomposition thermique. Laver à fond après manipulation. Blanchir les vêtements contaminés avant réemploi. Ne pas réutiliser les contenants vides. Les conteneurs vides conservent des résidus de la matière. Ne pas couper, souder, braser, joindre par brasage, percer, meuler ou exposer les conteneurs à la chaleur, la flamme, l'étincelle ou autres sources d'allumage. Éliminer l'emballage ou les contenants conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
<b>Température maximale de stockage</b>	Pas disponible.
<b>METHODES DE ENTRE POSAGE</b>	Tenir la matière à l'écart de la chaleur, des étincelles, des veilleuses, de l'électricité, statique et de flamme nue. Stocker séparément des agents d'oxydation. Prendre des précautions pour éviter tout dégagement dans l'environnement. Entreposer dans des locaux frais, secs et bien ventilés. Ne pas entreposer à la lumière directe du soleil. Entreposer à l'écart des substances incompatibles. Stocker dans des conteneurs faits du même matériau que le conteneur d'origine. Entreposer le conteneur hermétiquement fermé dans un local bien aéré. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart des sources de chaleur et des rayons directs du soleil. Ne pas stocker dans des conteneurs ouverts, non étiquetés ou mal étiquetés. Voir la section 10 pour les substances incompatibles.
<b>Température maximale de chargement</b>	Pas disponible.

<b>8</b>	<b>CONTROLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLS</b>
----------	--

<b>Limites d'exposition</b>	Aucune établie
<b>Autres restrictions d'exposition</b>	Contient un support de basé synthétique. Dans des conditions qui peuvent produire des brouillards, respecter la limite

d'exposition admissible établie par l'OSHA de 5 mg/m<sup>3</sup> et une moyenne pondérée dans le temps établie par l'ACGIH de 5 mg/m<sup>3</sup> pour des brouillards d'huile minérale.

**Contrôle technique**

S'il y a libération de brouillard ou de vapeur, il est recommandé d'utiliser une ventilation d'échappement localisée. Il faudra peut-être de la ventilation ou un échappement de surplus pour maintenir les concentrations d'air en dessous de la limite recommandée d'exposition. Évitez les inhalations en fournissant une ventilation aspirante générale ou, au besoin, locale pour éloigner la vaporisation, l'aérosol, la fumée, la brume ou la vapeur du personnel.

**GANTS PROTECTEURS**

Consulter le fabricant de vêtements/gants pour savoir quel genre de gants porter selon la situation. Toujours inspecter les gants avant chaque utilisation et les mettre au rebut si des déchirures, de petits trous ou des signes d'usure sont visibles. Use good industrial hygiene practices to avoid skin contact. If contact with the material may occur wear chemically protective gloves.

**PROTECTION POUR LES YEUX**

Lunettes de sécurité. S'il peut y avoir éclaboussements ou brouillards, porter des lunettes étanches aux produits chimiques ou un masque de protection faciale.

**PROTECTION RESPIRATOIRE**

Utiliser un appareil respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA avec une cartouche qui combine de la vapeur organique et un filtre de haut rendement, si la limite d'exposition recommandée est dépassée. Porter un appareil autonome respiratoire s'il faut entrer dans un espace restreint et dans des endroits mal ventilés ainsi qu'en cas de déversements majeurs.

**VETEMENTS RECOMMANDES**

Il est recommandé de porter une chemise à longues manches. Porter un tablier qui protège contre les produits chimiques lorsqu'il peut y avoir entrée en contact avec cette matière. Ne pas porter de bagues, de montres ou d'accoutrements qui pourraient retenir des traces de cette matière et causer une réaction dermique. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Faites preuve de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. En cas de contact avec la peau, lavez-vous soigneusement les mains et les bras à l'eau et au savon pour éviter une réaction cutanée.

<b>9</b>	<b>PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES</b>
----------	--

<b>POINT D'ÉCLAIR</b>	276 °C, 530.1 °F ASTM D 92 (Typique)
<b>LIMITE SUPERIEURE D'INFLAMMABILITE</b>	Pas disponible.
<b>LIMITE INFERIEURE D'INFLAMMABILITE</b>	Pas disponible.
<b>TEMPRATURE D' AUTO-IGNITION</b>	Pas disponible.
<b>RISQUES D' EXPLOSIONS</b>	Cette matière n'a pas de propriétés explosives.
<b>TENSION DE VAPEUR</b>	Pas disponible.
<b>pH</b>	Pas disponible.
<b>POIDS SPCIFIQUE</b>	0.84 (20 °C)
<b>Densité apparente.</b>	Pas disponible.
<b>SOLUBILIT DANS L' EAU</b>	Insoluble.
<b>Pourcentage de solides</b>	Pas disponible.
<b>POURCENTAGE VOLATIL</b>	Pas disponible.
<b>Composé organique volatil</b>	Pas disponible.
<b>DENSIT DE LA VAPEUR</b>	Pas disponible.
<b>VITESSE D'EVAPORATION</b>	Pas disponible.
<b>DEUR</b>	Douce
<b>APPARENCE</b>	Limpide à jaune Liquide
<b>VISCOSIT</b>	Pas disponible.
<b>SEUIL OLFACTIF</b>	Pas disponible.
<b>POINT DE BULLITION</b>	Pas disponible.
<b>Point d'écoulement</b>	Pas disponible.
<b>Point de fusion/congélation</b>	Pas disponible.

*Les valeurs ci-dessus sont des valeurs types et non des spécifications.*

<b>10</b>	<b>STABILITE ET REACTIVITE</b>
-----------	--------------------------------

<b>STABILITE</b>	Cette matière est normalement stable à des températures et pressions moyennement élevées.
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible.
<b>INCOMPATIBILITE</b>	Acides minéraux forts et agents oxydants puissants. Éviter les bases fortes. Agents oxydants.
<b>POLYMRISATION</b>	Ne se produira pas.
<b>DECOMPOSITION THERMIQUE</b>	Fumée, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, aldéhydes et autres produits de combustion incomplète.
<b>Conditions à éviter</b>	Ne pas exposer à une chaleur excessive, à des sources d'ignition ou à des matériaux oxydants. Direct sunlight. Contact with strong oxidizers.

<b>11</b>	<b>INFORMATION TOXICOLOGIQUE</b>
-----------	----------------------------------

**-- EXPOSURE GRAVE --**

<b>IRRITATION OCULAIRE</b>	On ne s'attend pas à ce que cette matière irrite les yeux. Basé sur des données de composants ou de matériaux similaires.
<b>IRRITATION DERMIQUE</b>	On ne s'attend pas à ce que cette matière soit un irritant dermique primaire. Basée sur des données tirées de composantes ou de matières semblables. Un contact prolongé ou répété avec la peau par des habits imbibés de substance peut provoquer des dermatites. Les symptômes peuvent être entre autres des rougeurs, des oedèmes, la sécheresse de la peau ou les gerçures.
<b>IRRITATION RESPIRATOIRE</b>	L'exposition à cette matière si elle est embuée ou si elle produit des vapeurs lorsque chauffée, peut irriter les muqueuses et la partie supérieure de la voie respiratoire. Basé sur des données tirées de matières semblables.
<b>TOXICIT DERMIQUE</b>	La DL50 chez les lapins est > 2000 mg/Kg. Basé sur des données relatives aux composants de ce produit ou de produits similaires.
<b>TOXICIT PAR INHALATION</b>	Il n'y a pas de données pour indiquer que l'inhalation de ce produit ou de ses composantes peut être toxique.
<b>TOXICITE ORALE</b>	La LD50 chez les rats est > 10,000 mg/Kg. D'après des données provenant des composants ou de substances similaires.
<b>SENSIBILISATION DERMIQUE</b>	Il n'y a pas de données pour indiquer que ce produit ou ses composantes peuvent être des sensibilisateurs dermiques.
<b>SENSIBILISATION PAR INHALATION</b>	Il n'y a pas de données pour indiquer que ce produit ou ses composantes peuvent être des sensibilisateurs respiratoires.

**-- EXPOSITION CHRONIQUE --**

<b>TOXICIT CHRONIQUE</b>	Il n'y a pas de données qui indiquent que ce produit ou ses composants en quantité plus grandes que 1%, posent des risques chroniques à la santé.
<b>TENDANCE A CAUSER LE CANCER</b>	Il n'y a pas de données pour indiquer que les composantes représentent un risque de cancer lorsqu'elles sont en quantité de plus de 0.1%.
<b>TENDANCE A ETRE AGENT MUTAGENE</b>	Il n'y a pas de données pour indiquer que ce produit ou ses composantes en quantités plus grandes que 0.1% sont génotoxiques ou provoquent des mutations.
<b>TOXICIT REPRODUCTRICE</b>	Des études par gavage oral répété d'animaux de laboratoire avec des thiophosphates d'aryle, lors d'une étude d'évaluation de la toxicité sur la reproduction/le développement, ont donné lieu à des pertes de portée et des diminutions du nombre de sites d'implantation aux doses élevées. La pertinence de ces résultats en ce qui concerne une exposition d'êtres humains sur leur lieu de travail n'a pas été établie.
<b>TENDANCE A ETRE TRATOGENIQUE</b>	Des études par gavage oral répété d'animaux de laboratoire avec des thiophosphates d'aryle, lors d'une étude d'évaluation de la toxicité sur la reproduction/le développement, ont donné lieu à des mortinaissances et à une diminution de la survivabilité de la progéniture à des doses qui ont également provoqué une toxicité maternelle. La pertinence de ces résultats en ce qui concerne une exposition d'êtres humains sur leur lieu de travail n'a pas été établie.

**-- INFORMATION AUTRES --**

<b>AUTRES</b>	Nous ne sommes pas au courant de d'autres dangers à la santé.
---------------	---

<b>12</b>	<b>INFORMATION ECOLOGIQUE</b>
-----------	-------------------------------

**-- TOXICITÉ ENVIRONNEMENTALE --**

<b>TOXICIT AUX POISSONS D'EAU DOUCE</b>	Pas disponible.
<b>TOXICIT AUX INVERTBRS D'EAU DOUCE</b>	La CE50 aiguë basée sur des données provenant des composants se situe entre 10 et 100 mg/l.
<b>TOXICIT AUX ALGUES</b>	Pas disponible.
<b>TOXICIT AUX POISSONS DE MER</b>	Pas disponible.
<b>TOXICIT AUX INVERTBRS DE MER</b>	Pas disponible.
<b>TOXICIT AUX BACTRIES</b>	Pas disponible.
<b>TOXICIT DIVERSE</b>	Pas disponible.

**-- SORT DE L' ENVIRONNEMENT --**

<b>BIODÉGRADATION</b>	Données insuffisantes pour évaluer le potentiel de biodégradation de ce produit.
<b>BIOACCUMULATION</b>	Sur la base des coefficients mesurés de partage octanol/eau, entre 1 et 10% des composants sont susceptibles de se bioconcentrer.
<b>MOBILITÉ DU SOL</b>	Pas disponible.

<b>13</b>	<b>Considérations concernant l'élimination des déchets</b>
-----------	--

<b>LIMINATION DES DCHETS</b>	Cette substance, si elle est jetée, ne constitue pas un déchet dangereux selon la réglementation 40 CFR 261 du RCRA. Le traitement, le stockage, le transport et l'élimination des déchets doivent s'effectuer conformément aux réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.
------------------------------	--

<b>14</b>	<b>Informations concernant le transport</b>
-----------	---

<b>ICAO/IATA I</b>	Pas réglementé
--------------------	----------------

ICAO/IATA II	Pas réglementé
IMDG	Pas réglementé
IMDG EMS Fire	Sans objet.
Déversement IMDG EMS.	Sans objet.
IMDG MFAG	Sans objet.
MARPOL Annexe II	Pas déterminé.
USCG Compatibility	Pas disponible.
Vrac US DOT	Pas réglementé
DOT NAERG	Sans objet.
U.S. DOT (Contenant intermédiaire)	Pas réglementé
U.S. DOT Contenant intermédiaire NAERG	Sans objet.
U.S. DOT Non-Bulk	Pas réglementé
U.S. DOT Produit conditionné NAERG	Sans objet.
Canada	Pas réglementé
Mexique	Pas réglementé
En grande quantité.	85000 KG, 187391 livres
Quantité intermédiaire	11000 KG, 24251 livres
Faible quantité.	400 KG, 882 livres

*Évaluer les exigences dictées par la classification des substances avant leur expédition à températures élevées.*

15	<b>RENSEIGNEMENTS REGLEMENTAIRES</b>
----	--------------------------------------

**-- Inventaires mondiaux des produits chimiques --**

**USA** Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire du TSCA des États-Unis (loi réglementant les substances toxiques) ou en sont exempts.

**AUTRES REGLEMENTS DE TSCA** Inconnu.

**EEC** Pour obtenir des renseignements sur le statut de ce produit en matière de conformité avec le règlement REACH, veuillez consulter la page [Lubrizol.com/REACH](http://Lubrizol.com/REACH) ou nous contacter par courrier électronique à l'adresse [REACH\\_MSDS\\_INQUIRIES@Lubrizol.com](mailto:REACH_MSDS_INQUIRIES@Lubrizol.com).

**Japan** Tous les composants possèdent un numéro METI et MOL au Japon.

**AUSTRALIE** Toutes les composantes de ce produit se conforment aux exigences sur les notifications chimiques de l'Australie.

**Nouvelle-Zélande** Tous les composants sont en conformité avec les normes de la Nouvelle-Zélande concernant la notification des substances chimiques.

**CANADA** Toutes les composantes se conforment aux exigences sur la notification chimique établies par la loi canadienne pour la protection de l'environnement. Ce produit a été classé dans accord avec le critère du hasard du CPR et le MSDS contient toute l'information exigé par le CPR.

**SUISSE** Toutes les composantes se conforment à l'ordonnance suisse sur les matières dangereuses pour l'environnement.

**CORE** Tous les composants sont en conformité en Corée.

**PHILIPPINES** Tous les composants sont en conformité avec la loi de 1990 des Philippines sur les substances toxiques et dangereuses et les décrets nucléaires. (R. A. 6969)

**Chine** Tous les composants de ce produit sont listés dans l'Inventaire des Substances Chimiques Existantes en Chine.

**Taiwan** Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire de Taïwan.

**-- Autres réglementations fédérales aux É.-U. --**

**Substance extrêmement dangereuse selon SARA** A ce qu'on sache, cette matière ne contient pas plus de 1.0% de n'importe quelle des matières chimiques qu'on retrouve sur la liste de matières extrêmement dangereuses de SARA.

**U.S. SARA SECTION 313** A ce qu'on sache, cette matière ne contient pas plus de 1.0% (ou pas plus de 0.1 % pour les matières cancérigènes) de n'importe quel des produits chimiques trouvés dans la section 313 de SARA.

**Classifications SARA 311**

Danger aigu	Non
Danger chronique	Non
Danger d'incendie	Non
Risque de réactivité	Non

**Substances dangereuses selon la loi CERCLA** Inconnu.

**-- Réglementations provinciales --**

**Proposition 65 de Californie** Ce produit peut contenir le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) connu(s) par l'état de Californie comme causant le cancer et/ou des malformations congénitales basé sur des niveaux maximum d'impuretés: < 0.05 ppm Arsenic < 0.05 ppm lead

-- Product Registrations --

<b>ENREGISTREMENT AMRICAN DU CARBURANT</b>	Sans objet.
<b>Numéro d'enregistrement finlandais</b>	Pas enregistré
<b>Swedish Registration Number</b>	Pas enregistré
<b>Norwegian Registration Number</b>	Pas enregistré
<b>Numéro d'enregistrement danois</b>	Pas enregistré
<b>Swiss Registration Number</b>	Pas enregistré
<b>Italian Registration Number</b>	Pas enregistré

-- Autres / internationaux --

<b>Informations réglementaires diverses</b>	Pas disponible.
---	-----------------

16	AUTRE INFORMATION
----	-------------------

**CODE NFPA**

SANT	INCENDIE	RACTIVIT	Spécial
1	1	0	N/E

(N/E) - Aucun n'établi

**CODE HMIS**

SANT	INCENDIE	RACTIVIT
0	1	0

**Étiquettes de précautions**

- Ce matériau ne présente aucun risque connu pour la santé.

**INDICATEURS DE RVISION**

Section: 11 Toxicité pour la reproduction	CHANGÉ: 8 Novembre 2013
Section: 11 Tératogénicité	CHANGÉ: 8 Novembre 2013
Section: 15 Taïwan	CHANGÉ: 8 Novembre 2013

*Étant donné que les conditions ou méthodes d'utilisation se situent hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et rejets expressément toute responsabilité pour toute utilisation de ce produit. Les informations contenues dans la présente sont considérées comme vraies et fiables, mais toutes les déclarations ou suggestions sont faites sans garantie, expresse ou tacite, concernant l'exactitude des informations, les dangers afférents à l'utilisation du produit ou les résultats pouvant être obtenus d'une utilisation de celui-ci. Le respect de toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables est laissé à la responsabilité de l'utilisateur.*